

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 10 DECEMBRE 2019 – 9H30
Reporté au MARDI 07 JANVIER 2020 – 9H30

Compte-rendu

Étaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Frédérique DUPERRET
- Julie LAURENT
- Olivia REGGIANI
- Caroline TRONQUOY

Messieurs

- Martin BIDOU
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Boris THOMAS

Étaient excusés :

- Jérémy BRETA pouvoir à Sylvain Clochard
- Paul-Marie CLARET pouvoir à Sylvain Clochard
- Maila DOUKOURÉ pouvoir à Frédérique Duperret

Y assistait :

Béatrice BOURSIER
Agathe BOISMORAND

13 administrateurs sur 13 présents ou représentés.

Le premier CA de l'année débute par un tour de table du bilan de l'année 2019 des salles gérées par les administrateurs présents.

L'année 2019 est une bonne année pour la majorité des cinémas des administrateurs, qui observent une hausse de fréquentation comprise entre 4% et 13%. On retrouve souvent dans le top 3 les films Parasite, Joker et Les Misérables. Il est constaté dans de nombreuses salles, une concentration des entrées sur peu de films, qui déterminent le résultat annuel.

Il est aussi constaté un top 10 différent dans des plus petites agglomérations, sur des films moins estampillés « grandes villes ».

Certaines salles en zone rurale semblent a contrario subir une moins grande dépendance à quelques gros succès et ont eu une année plus diversifiée.

Dans certaines villes, des situations de concurrence locales de plus en plus tendues ont eu pour conséquence une stagnation des entrées et n'ont pas permis de bénéficier de cette bonne année 2019.

1 - Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu du CA du 6 novembre a été validé à 13 voix « pour ».

2 - Budget du CNC

Le CNC doit procéder à une baisse de budget de 15 millions d'euros pour le secteur cinéma en 2020. Des réunions interprofessionnelles ont eu lieu pour déterminer les économies à réaliser : un rabotage uniforme sur l'ensemble des aides ou bien un rabotage différencié entre le sélectif et l'automatique. Le DIRE et l'UPC ont été les seules organisations d'indépendants à opter pour une baisse uniformisée, comme la FNCF, la FNEF.

Le Scare a co-signé un courrier de la SRF, SPI, SDI, AFCAE, ACID, GNCR adressé à la présidence du CNC, puis un communiqué de presse, pour déplorer la décision d'une baisse uniformisée à l'encontre des choix de politique culturelle, et interroger sur la manière dont le calcul de la majorité a été effectué.

Le SCARE s'est également associé à un courrier de l'ACID et d'autres associations demandant que la baisse de budget n'impacte pas les associations ayant déjà subi une baisse de 5% de leurs subventions.

Les salles Art & Essai et les réceptionnaires des aides sélectives vont être impactées à la fois sur le sélectif et sur l'automatique, ce qui est inégalitaire par rapport à d'autres impactés une seule fois.

Le Scare a exprimé son point de vue au sein de la Commission de réflexion et du Conseil Fédéral de la FNCF. Cet avis n'a pas été partagé par les autres syndicats. Le SCARE a donc exprimé sa position avec d'autres organisations professionnelles, détaché de la FNCF.

En tout état de cause, une révision générale de l'ensemble des 80 aides du CNC est prévue pour 2020. Le classement Art & Essai sera réétudié dans ce cadre ainsi que l'aide à la programmation difficile.

3- Compte-rendu des manifestations et RV de novembre

- Rencontres de l'ARP Dijon

Lors des débats lors de l'ARP à Dijon, Dominique Boutonnat a annoncé sa volonté de rouvrir le débat sur la chronologie des médias. Il faudra observer une grande vigilance.

- Les RV franco-allemands de Mulhouse

Les Rendez-vous sont organisés par Unifrance et le bureau Franco-allemand. Le SCARE a été sollicité en mai dernier. Pour la première fois, l'exploitation et la distribution étaient présents dans une rencontre auparavant réservée aux producteurs et aux vendeurs.

Cela a permis une représentation et de la visibilité pour le SCARE et pour l'exploitation. Stéphane Libs est intervenu pour présenter les salles A&E en France. Un atelier a été organisé, réunissant une dizaine de distribut.eur.ice.s et exploitant.e.s des deux pays, autour des questions de marketing numérique, data, éducation à l'image et renforcement des liens entre les deux pays. Une restitution a été faite en plénière par Béatrice Boursier et Vanessa Ciszewski.

- Congrès des Maires de France

Le Scare était présent au congrès des Maires de France : la nouvelle édition de la brochure a été mise à disposition des congressistes, dans les salons où se tenaient débats et plénières.

Le Scare a sollicité un rendez-vous avec l' élu en charge de la culture, de l'éducation et des sports, le Maire de Cahors.

- RV The Walt Disney Company

Le Scare a rencontré Frédéric Monnereau, directeur de la distribution et Nathalie Grison, directrice des ventes. Ils se sont montrés très disponibles, pour des échanges denses qui ont porté sur :

- le rachat de la Fox et de Fox Searchlight : Le Scare a exprimé ses inquiétudes sur la sortie des titres Searchlight, que les salles indépendantes souhaitaient visionner en amont, pour se positionner à temps. Frédéric Monnereau et Nathalie Grison ont fait part des difficultés rencontrées lors de la sortie très précipitée du Mans 66, avec des équipes pas encore finalisées. Ils ont indiqué qu'une personne allait rejoindre le programmateur Searchlight pour travailler spécifiquement sur les titres Searchlight, que des process plus souples que pour les titres Disney seraient mis en place, notamment des envois de DCP pour visionnement, des conventions Provinces ou pré-visionnements. Ils souhaitent ainsi prévoir plus de déplacements de leurs équipes pour approfondir leurs connaissances de terrain, pour lesquelles ils ont avoué avoir des lacunes. Ils continueront de privilégier les salles Art & Essai pour les titres Searchlight.
- Ils ont indiqué avoir intégré les recommandations de la Médiatrice sur les mono et deux/trois écrans dans les demandes de programmation et justifient néanmoins des exigences plus élevées pour leurs films dont les attentes sont de plusieurs millions d'entrées, contrairement à d'autres films au potentiel attendu de 1 à 2 millions.
- Ils ont levé les craintes liées aux titres du catalogue Fox, qui seront bien exploités, les récents refus n'étant liés qu'à des problèmes de plates-formes informatiques non encore intégrées.
- L'arrivée de Disney + ne changera pas la destination de certaines sorties, prévues directement pour les chaînes TV ou la plate-forme ou ceux diffusés en salles.
- Frédéric Monnereau a proposé de refaire un point à Cannes.

- Comité de concertation pour la diffusion numérique en salles

Christine Beauchemin-Flot a rejoint le Comité de concertation pour la diffusion numérique en salles, comité paritaire exploitation / Distribution, présidé par Alain Sussfeld, DG d'UGC. Les discussions portent actuellement sur le contrat, que les syndicats de producteurs ont demandé au CNC de réintroduire, lors des assises. Distributeurs et exploitants s'accordent sur l'inefficacité de l'exercice.

- Ouverture du Méliès à St Etienne

Le 29 novembre 2019, de nombreux administrateurs du Scare se sont rendus à l'inauguration après travaux du Méliès de Saint Etienne.

Stéphane Libs conclut cette partie en affirmant qu'il est important pour le Scare d'être présent à ces événements.

4 - Mission Bergé

Aurore Bergé a été missionnée par le Premier Ministre pour rédiger un rapport « Inclusion culturelle dans les territoires ». A l'invitation du Scare, Aurore Bergé s'est rendue au cinéma Star de Strasbourg un lundi matin de programmation. A l'occasion de cette longue visite, la députée a posé de nombreuses questions sur la proximité et les actions sociales que menait le Star. Stéphane Libs et son équipe ont pu aborder de nombreux aspects de leur action.

La mission fait écho aux crédits sur les questions de la politique sur la ville.

Les actions des salles de cinémas contribuent à structurer une offre culturelle au sein des territoires et renforcent une dynamique sociale. Nos cinémas peuvent se saisir des sources de financement possibles pour monter des projets dans le cadre de la politique de la ville. Il existe notamment des contrats de ville avec des financements DRAC, Jeunesse et sports, CGET et des aides pour mener des actions sociales telles que des ateliers en lien avec les quartiers, l'intégration, la parité, etc.

4 Bis - Audition du SCARE sur la loi audiovisuel

Le Scare a été reçu pour une audition sur la loi audiovisuel, par Aurore Bergé, rapporteure de la loi et Sophie Mette, rapporteure de la commission culture, à part de l'audition de la FNCF. Le Scare, était représenté par Stéphane Libs, Julie Laurent et Béatrice Boursier.

Ils ont fait part de l'importance de la lutte contre le piratage par une riposte graduée, et sont intervenus sur l'ouverture de la publicité cinéma à la télévision et sur l'ouverture des jours interdits.

En ce qui concerne la publicité à la télévision : le Scare a fait part de sa neutralité dans le débat, puisque n'étant pas ayant-droit supportant des coûts supplémentaires, et de l'avis partagé du CA sur la question : présence de films en salles sur les chaînes à même de concurrencer l'espace occupé par la publicité pour les films proposés sur les plates-formes, tout en présentant un danger pour les distributeurs et producteurs indépendants. Le Scare a en outre démontré l'inefficacité des critères retenus comme garde-fous réserver 50% des achats d'espace cinéma pour des films A&E et 50% pour des films européens. Le Scare a souligné que les films A&E et européens pouvaient être distribués par des majors, et a proposé qu'il fallait prendre en compte la notion d'indépendance de structures non intégrées ou non majors américaines.

Le Scare a également abordé l'évolution de l'aménagement du territoire, et l'évolution des textes des CDACi et CNACi, qui devront faire l'objet d'un amendement législatif à l'occasion de la loi audiovisuel. Une contribution écrite a été envoyée à Aurore Bergé et Sophie Mette résumant l'intervention.

Le Scare avait été entendu lors d'une précédente audition par la commission en charge du rapport préparatoire à la loi audiovisuel présidée par Pierre-Yves Bournazel, avec pour rapporteure Aurore Bergé. Les arguments du Scare avaient été soulignés dans son rapport qui contenait un paragraphe relatif aux salles Art & Essai.

Le projet de loi devait être discuté au Parlement à partir de février 2020, mais la date a été reportée en raison des débats sur la réforme des retraites.

5 – Point Tour de France 2019 / 2020

Le Tour de France mandaté par le CNC et organisé par le SCARE a fait étape dans 7 régions de France. Les formations sont très appréciées par les participants, d'après les avis recueillis dans les questionnaires qu'ils leur sont remis par le SCARE.

Prochaines étapes du Tour de France :

- GRAND EST : Lundi 13 et Mardi 14 janvier à Metz
- BRETAGNE : Lundi 10 et mardi 11 février (dates reportées au jeudi 27 et vendredi 28 février à Rennes)
- BOURGOGNE FRANCHE-COMTE jeudi 19 et vendredi 20 mars
- PAYS DE LA LOIRE Jeudi 2 et vendredi 3 avril
- CORSE Jeudi 4 et vendredi 5 juin (à confirmer)
- ILE DE FRANCE septembre

6 – Point financier

Le Scare clôture l'année 2019 avec un bénéfice actuellement estimé à 22 000 euros, sans les cotisations non encore connues, du mois de décembre. Ce résultat s'explique notamment par une hausse des cotisations des salles qui ont atteint 63 930 euros en 2019 (sans compter le mois de décembre). Le Scare a également reçu environ 6 000€ de cotisations supplémentaires et enregistré un excédent sur le Tour de France.

La contribution complémentaire a été demandée aux adhérents en 2019, alors que les cotisations se sont révélées finalement plus élevées. Cependant, ce complément est indispensable pour le Scare qui doit conserver une indépendance vis-à-vis du CNC, mener à bien des actions nouvelles, mais aussi anticiper la baisse de cotisations liées à la demande de démission adressée aux circuits ayant acquis des salles adhérentes.

Le Conseil d'Administration vote une prime pour les salariées.

7 – Point Collectif Grandes villes

Ce groupe d'échange est très utile pour discuter principalement de la programmation, de la relation distributeurs, de la question du choix et de l'engagement. Il n'a pas la volonté d'être officialisé ou formalisé en association. Mais les salles des grandes villes rencontrent des problèmes spécifiques.

Il est regretté que certaines n'aient pas plus recours à la médiation.

Il est rappelé que le Scare rappelle chaque fois que possible le sujet de l'extension de l'aide à la programmation difficile. Ce sujet devrait être traité dans le cadre de l'examen de la réforme Art & Essai, intégré dans la revue générale des aides du CNC prévue en 2020.

La concurrence des multiplexes sur la VO A&E dans les grandes villes est abordée. Plusieurs salles du collectif des grandes villes sont allées en médiation sur cette question. La médiatrice a indiqué qu'elle ne pouvait pas refuser à un multiplexe de faire de la VO. Cependant, quand une salle indépendante programme un film en VO, l'exposition du film en VO par le multiplexe doit être marginale pour préserver une certaine diversité, a-t-elle précisé.

8 – Réforme de l'aménagement cinématographique du territoire

La réforme de l'aménagement cinématographique du territoire est en cours. Le Scare a participé à une réunion au CNC le 25 octobre 2019 au cours de laquelle FNCF, AFCAE et SCARE ont exprimé leurs souhaits d'évolution. Le CNC doit présenter un texte aux organisations, qui devrait faire l'objet d'un amendement de la loi audiovisuel.

Pour rappel, le Scare s'est prononcé pour une autorisation nécessaire en CDACi pour :

- L'implantation à partir du premier écran, premier fauteuil
- L'extension pour tout écran supplémentaire, y-compris de 1 à 2 écrans.

Le Scare a exprimé également le souhait de modification des textes indiquant les critères selon lesquels les commissions se prononcent en privilégiant le respect de la diversité des lieux, comme garant de la diversité de diffusion.

Le Scare a aussi demandé l'ajout d'un expert cinéma dans la composition des commissions départementales. Le CNC est réticent car il manque de candidats qui pourraient jouer ce rôle.

Par ailleurs, le CNC souhaite remplacer l'expert aménagement du territoire par un expert urbaniste.

Les représentants du Scare ont exposé ce dossier lors de l'audition à l'Assemblée Nationale à Aurore Bergé et Sophie Mette qui se sont montrées très intéressées par le sujet.

8 Bis - Point sur la CDACi / CNACi à Claye-Souilly et Frontignan

Après une vingtaine d'années, et plusieurs recours en CNACi du Scare avec d'autres organisations représentant des adhérents impactés, le projet de création de cinéma à Claye-Souilly s'est bien finalisé. Suite à une réunion entre le Scare, les salles concernées et les autres associations avec le groupe de promoteur immobilier Frey, en charge de l'extension de la zone commerciale du projet, ces derniers ont opté pour réduire à 3 salles le projet et confier son exploitation à un indépendant. Cet événement est positif car les groupes immobiliers ont tendance à ne se tourner que vers les grandes enseignes qu'ils connaissent et en raison des garanties financières qu'elles présentent.

La déléguée générale a été auditionnée par la CDACi en préfecture de Melun. Un engagement de programmation assez innovant a pu être pris par l'opérateur et son programmateur Noé Cinémas, car il porte sur un nombre de copies maximum dans la zone selon la combinaison de copies, et ne concerne pas seulement les films Art & Essai.

A Frontignan, les exploitants associés du mono-écran ont obtenu une autorisation en CDACi pour leur projet remanié de 4 salles au lieu de 6, confirmée par la CNACi au mois de décembre.

9– Réforme des aides du CNC 2020

Il s'agit du gros chantier annoncé par le CNC pour 2020. Nous n'avons pas encore de précisions sur sa mise en route.

10 – Partenariat Sommet des Arcs

Le Scare était partenaire du Laboratoire des initiatives, présenté aux Arcs par Béatrice Boursier et Pierre-Alexandre Moreau. Le Scare et le Sommet des Arcs, avaient sélectionné 4 initiatives variées :

- Ciné Society : le premier outil sur-mesure pour maîtriser les réseaux sociaux
- Le Cigalon à Cucuron : Un cinéma labellisé "Espace de vie sociale" par la CAF
- Chatbots : vos films parlent aux spectateurs !
- Le cinéma Utopia de Pont-Sainte-Marie : un éco-ciné pour un éco-quartier

L'atelier du SCARE en partenariat avec Opendatasoft et Klox avait pour thème la data, intitulé : « Data Date pour une utilisation efficace et vertueuse de la donnée par et pour les indépendants ». Il est regretté que l'ajout d'une journée lien entre les parties industrie et sommet ait provoqué le décalage des événements en fin de festival.

11 – Réédition livret et plaquette

Le Scare a réédité le livret Cinémas Art et Essai et une plaquette d'adhésion. 250 exemplaires du livret ont été distribués et mis à disposition des salles au Sommet des Arcs. La plaquette est distribuée aux administrateurs pour faciliter les adhésions.

12 – Perspectives 2020

Une réunion a été organisée avec Flore Tournais (adhérente du groupe de travail Formation du Scare et membre de la commission des Questions Sociales de la FNCF) et Aurélia Di Donato, de l'association « Les Doigts dans la prise » qui organise des formations « Green » et « jeune public », avec pour projet d'élaborer une proposition de formations sur le management à l'attention des salles de cinéma.

De plus, le Scare a pour volonté de développer son site Internet, en le rendant actif et en réorganisant son arborescence et l'agencement de ses rubriques.

Les rencontres avec les distributeurs, majors vont se poursuivre pour traiter les questions de programmation et de marketing. Le Scare souhaite inviter le DIRE à des discussions communes.